

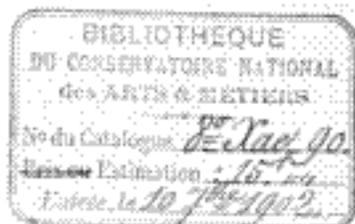
70715

no 562

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900

À PARIS



RAPPORTS

DU JURY INTERNATIONAL

Groupe I. — Éducation et enseignement.

PREMIÈRE PARTIE. — CLASSE 1



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MCMII

Enseignement dans les écoles européennes. — Les envois des écoles européennes, c'est-à-dire de celles qui ressemblent le plus aux écoles de la métropole, témoignent d'un effort considérable de la part des institutrices et des instituteurs algériens; l'intelligence, le dévouement, l'initiative éclatent ici comme à l'exposition du Ministère de l'instruction publique. De part et d'autre, on a fait preuve de qualités d'esprit et de cœur, et on a rencontré des difficultés, mais celles-ci sont de nature différente.

« L'instituteur français, disait M. Ch. de Galland dans un article sur l'Exposition, vit dans un milieu qui lui est familier, la population scolaire est homogène, l'école a de vieilles traditions. En Algérie, au contraire, l'instituteur se trouve tout à coup transporté en des milieux où le passé et la tradition ne le soutiennent plus, où les croyances et les opinions se heurtent, où l'individualisme de chacun apparaît plus âpre. Dans l'exercice de son métier, il lui faut, avec beaucoup de tact, de modération et de patience, concilier des éléments de dissociation. Dans une même classe se trouvent souvent réunis des enfants arabes, français, juifs, espagnols, italiens et maltais, autant d'unités sans lien, sans cohésion, sans affinités même apparentes. On sentira combien la besogne, dans ces conditions, devient laborieuse et quelquefois même ingrate chaque fois qu'il s'agit de faire pénétrer en des âmes confuses ce qui doit être la base d'une bonne pédagogie, j'entends le respect du maître, le sentiment de la dignité personnelle, les règles d'une bonne éducation. »

Les *écoles maternelles* étaient représentées, comme les écoles parisiennes ou départementales, par de nombreux et jolis travaux enfantins : Dellys, Mascara, Oran et Philippeville se distinguaient par leurs tressages et leurs tissages; deux écoles d'Alger (Saint-Eugène et rue Dupuch), Sétif et Bougie avaient ajouté une curieuse collection de dessins naïfs et de gracieux piquages sur canevas ou papier troué. Batna présentait une monographie, Dellys une méthode de langage et de lecture-écriture.

Les *écoles élémentaires* de filles et de garçons avaient envoyé de nombreux travaux manuels des cahiers mensuels, de roulement, de devoirs journaliers, qui pouvaient soutenir la comparaison avec ceux de la métropole; çà et là, on trouvait bien quelques négligences, quelques défauts d'adaptation des exercices au milieu, mais c'était l'exception. Le Jury a particulièrement remarqué les écoles de jeunes filles d'Alger-Mustapha (champ de manœuvres), de Bougie, de Constantine (place Caraman et rue Sacy), de Kroubs, de Philippeville, de Renier, de Sidi-bel-Abbès et de Tlemcen; celles de garçons de la place Randon, à Alger, et de Saint-Eugène, celle de Kroubs; il a attribué à chacune une médaille d'argent.

L'école de jeunes filles dirigée par M^{me} Fontan, rue du Divan, à Alger; celle de Mascara, dirigée par M^{me} Cambrou, et l'école de garçons de Boufarik tranchaient nettement sur toutes les autres : le Jury leur a accordé la médaille d'or. Le directeur de cette dernière école, M. Pagès, avait envoyé d'intéressants rapports sur les diverses sociétés qu'il a fondées : société amicale d'anciens élèves, société protectrice d'animaux, etc.

Une vingtaine d'instituteurs et institutrices ont obtenu la médaille d'argent pour des

envois comprenant des monographies, des rapports relatifs à l'organisation pédagogique de certains enseignements (agriculture, dessin, travaux manuels), au système disciplinaire, à la correspondance entre l'école et la famille, etc. M^{lle} Robin de Batna, M^{mes} Bianchina d'Alger, Génova de Bône, Thouvenet d'Oued Zenati, MM. Abadie de la Calle, Cambrou de Perrégaux, Duchet de Tébessa, Lecomte de Constantine, Renaud de Maison-Carrée, etc., sont du nombre, ainsi que M. Jean, pour ses plans en relief; M. Fiori, de Bône, pour ses photographies, et M. Gay, d'Aumale, pour le *Bulletin* de l'Association algérienne qu'il a fondée et dont il présente les quatre premières années réunies en un volume. Cette association a pour but la création de musées et de jardins scolaires par l'envoi, souvent gratuit, d'échantillons et de graines.

A propos de photographies, disons tout de suite que l'album le plus remarqué a été celui de M. Garapon, directeur de l'école principale d'indigènes à Aït-Lhassen (fig. 244); cette jolie collection, qui a obtenu aussi une médaille d'argent, montrait non seulement l'installation d'un nombre considérable d'écoles, mais les divers aspects du pays (fig. 241 et 243), les sites pittoresques, charmants, mélancoliques ou sauvages des diverses régions. Les similigravures (fig. 241 à 247) reproduisent quelques-unes de ces photographies.

Enseignement dans les écoles indigènes. — Il n'existe pas d'écoles maternelles indigènes; en 1899, les écoles maternelles européennes recevaient 689 enfants musulmans.

Les écoles élémentaires de filles, dont l'effectif total n'atteignait pas encore 1 500 élèves, ont tenu à s'affirmer : leurs travaux manuels surtout sont intéressants par leur adaptation à l'industrie locale. Les mouchoirs en dentelle arabe, les burnous, les tapis, les manches en tulle, un corsage, un chemin de table, etc., de l'école de la rue Nationale, à Constantine, ont valu à M^{me} Saucerotte, directrice, la médaille d'argent. M^{me} Missier, qui fait exécuter des tapis aux filles et femmes de la Kalaâ, a obtenu une médaille de bronze. Le Jury a voulu encourager ces tentatives, qui peuvent donner des moyens d'existence à des jeunes filles exposées aux pires entraînements.

C'est aux écoles de garçons principalement que s'adressent les règlements spéciaux, plan d'études et programmes établis en 1898 pour les écoles indigènes ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ En tête de ces programmes figurent les indications suivantes qui en caractérisent l'esprit :

«L'instruction donnée aux indigènes a pour but de faire d'eux des hommes honnêtes, éclairés, prévoyants, amis du travail, disposés à se rapprocher de nous par l'usage de notre langue et la constatation des progrès auxquels nous leur offrons de participer, en vue d'améliorer leur bien-être, leur hygiène, leurs pratiques agricoles, leurs travaux industriels, leurs relations commerciales.

«Les programmes de 1890 lui avaient déjà donné ce caractère, ceux de 1898 l'accentueront encore.

Ils mettent à profit l'expérience acquise, introduisent dans tous les enseignements plus d'ordre et de précision, font appel à des méthodes plus efficaces, et, tout en laissant une part suffisante et nécessaire aux études d'un caractère éducatif, donnent un nouveau développement aux connaissances d'une utilité pratique immédiate.

«Le jeune indigène formé dans nos écoles est préparé à améliorer les conditions d'existence de sa famille; il n'est pas poussé à chercher une autre situation. Ses préoccupations sont tournées vers les travaux des champs ou de l'atelier, et pas du tout vers les

Plateaux); dans d'autres écoles, 150, 250, 400 greffes ont été effectuées; dans une autre, on a planté 400 arbres fruitiers, 400 arbres forestiers, effectué plusieurs centaines de greffes et distribué 300 arbres fruitiers. Je citerai une autre école où ont été greffés 251 cerisiers, 34 amandiers, 4 abricotiers, 151 poiriers, 140 pêcheurs, 12 pommiers, 74 pruniers; telle école a fait seulement une centaine de greffes, celle-ci 710, celle-là 893.

L'école d'Yaskren, qui a exposé au Concours général agricole de Paris, a obtenu une médaille d'or; beaucoup d'autres écoles auraient pu exposer avec succès également, par exemple, et sans vouloir établir d'ordre de mérite entre elles, celles d'Icherriden, Tizi-Hibel, Tizi-Rached, Tifra, Agrib, Aït-Ikhelef, Aït-Sâada, etc.

Le rapport de M. Baudelaire signale aussi les heureuses applications que font de leurs connaissances en hygiène, pour le plus grand bien des tribus, les anciens élèves de la section spéciale à l'école normale de Bouzaréa.

Les figures 246 et 247 empruntées, comme les précédentes, à l'album de M. Garapon, donnent une idée de l'installation d'Icherriden et de l'outillage pour travaux agricoles.

Enseignement primaire supérieur. — Les deux écoles primaires supérieures de garçons avaient fait des envois intéressants; celle de Constantine (médaille d'argent) ne présente que des travaux d'élèves appartenant à la section générale, rien n'indique une orientation professionnelle accentuée; au contraire, celle de Sidi-bel-Abbès (médaille d'or) nous montre une section industrielle et une section agricole parfaitement organisées.

Le directeur, M. Dourlhès, en sa qualité d'ancien élève de l'école normale de travail manuel, a su installer l'enseignement pratique du dessin et les exercices de l'atelier du bois et du fer en reliant intimement ceux-ci à celui-là; les résultats qu'il obtient se rangent à côté de la bonne moyenne des écoles similaires de la métropole.

Pour l'agriculture, nombre d'écoles primaires supérieures rurales françaises pourraient, avec avantage, s'inspirer de ce qui se fait à Bel-Abbès où l'on a su concilier, dans une bonne mesure, les exigences de la théorie et les nécessités de la pratique.

Les leçons de sciences expérimentales n'ont aucune prétention savante; cependant elles aboutissent à la détermination suffisamment exacte des données dont le cultivateur, le vigneron font un usage fréquent. Les principaux essais sont représentés dans la figure 251 qui est une réduction de l'une des photographies exposées: dosage de l'alcool d'un vin par l'alambic Salleron ou Richard, par l'ébullioscope; dosages par liqueurs titrées, essais calcimétriques, etc. En un mot, on applique dans son véritable esprit le programme de 1893 pour les *travaux d'intérieur* signalés page 115.

Les *travaux d'extérieur* jouissent de la même faveur: voici (fig. 248) la taille de la vigne, (fig. 249) le greffage à la pépinière, (fig. 250) le labour au champ de démonstration. D'autres photographies nous montraient les élèves examinant le bétail au champ de foire, préparant leurs outils, travaillant au laboratoire (fig. 251), etc.

Dans une note de l'administration académique, nous avons trouvé une appréciation qui paraît bien caractériser l'école de Bel-Abbès au point de vue agricole: « Le niveau

de l'enseignement est réellement élevé, et les résultats obtenus ne craignent en aucune façon la comparaison avec l'école pratique d'agriculture de Rouïba »; et, comme conclusion, M. le Recteur adressait ses vives félicitations à M. Dourlhès.

Écoles normales. — Conformément aux instructions ministérielles, la Commission académique chargée de sélectionner les envois pour la Classe 1 choisit, pour les instituteurs, les travaux de l'école normale d'Alger-Bouzaréa, auxquels on ajouta seulement quelques cahiers de l'école annexe de Constantine. Le Jury n'avait donc à juger qu'une école normale, celle d'Alger, sans qu'aucune comparaison pût être faite avec celle de Constantine; la médaille d'or qu'il décerna à la première ne saurait jeter aucune défaveur sur la seconde.

Les deux écoles normales de filles contribuèrent pour une part inégale à l'exposition collective : une médaille d'argent fut accordée pour Oran et une médaille d'or pour Miliana.

Nous avons retrouvé, dans toute cette exposition des écoles normales algériennes, les mêmes méthodes d'enseignement, les mêmes soins d'éducation morale, intellectuelle et professionnelle des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses, le même dévouement du personnel enseignant, le même souci de préparer des éducateurs vraiment dignes de leur mission que dans les écoles normales françaises. Pour la préparation du personnel nécessaire aux écoles dites d'Européens, nous ne pourrions que reproduire les appréciations faites à propos de l'exposition du Ministère au Champ de Mars. En ce qui concerne la préparation des maîtres destinés aux écoles indigènes, il n'en est plus de même; il s'agit là d'une organisation unique sur laquelle nous allons donner quelques détails empruntés au rapport déjà cité de M. le recteur d'Alger.

COURS NORMAL INDIGÈNE. — Il existe, depuis 1883, à l'école normale d'instituteurs d'Alger-Bouzaréa, un cours normal destiné à la préparation des maîtres indigènes.

Avant 1892, la durée des études n'était que de deux années. Elle est maintenant de trois ans, et comme, depuis 1895, les élèves ne peuvent être placés à leur sortie, à cause de la diminution du nombre des créations d'écoles et d'emplois, on rappelle provisoirement, au bout d'un an, les élèves sortis, afin de leur faire faire une quatrième année d'études.

La plupart d'entre eux obtiennent maintenant, avant de quitter le cours normal, le brevet élémentaire. Tous s'exercent à la pratique de l'enseignement dans la classe d'indigènes qui fait partie de l'école annexe de la Bouzaréa.

Depuis longtemps, tous les maîtres indigènes, adjoints ou moniteurs, sortent du *Cours normal*.

Section spéciale. — Créée par arrêté ministériel en date du 20 octobre 1891, à l'école normale de la Bouzaréa, cette section prépare le personnel des maîtres français destiné aux écoles indigènes. Ce personnel, recruté parmi les instituteurs de France et d'Algérie les mieux notés, reçoit, à la Bouzaréa, une sorte d'initiation à l'enseignement

qui convient aux écoles indigènes : il y suit, pendant une année, des cours pratiques d'arabe et de kabyle, de travail manuel, d'agriculture appliquée à l'Algérie, d'hygiène et de médecine usuelle, d'histoire et de géographie de l'Algérie ; il y étudie les mœurs et les coutumes des Arabes et des Kabyles et la pédagogie spéciale de l'enseignement des indigènes. Une classe de jeunes Musulmans fait partie de l'école annexe. Un terrain de culture de plus de 4 hectares, avec vigne, jardin potager, pépinières, etc., est mis à la disposition de l'école, et un professeur spécial d'agriculture y dirige les démonstrations, les travaux pratiques et l'exploitation.

Un directeur d'études est chargé, sous l'autorité du directeur de l'école normale, d'organiser et de surveiller les leçons et les exercices des élèves de la *Section spéciale*.

Dans son rapport, M. Jeanmaire exprime à plusieurs reprises le regret que des mesures budgétaires soient venues arrêter l'élan qui avait été donné à partir de 1892, en limitant les créations d'écoles indigènes. Il en est résulté une diminution des trois quarts de l'effectif du cours normal et de la moitié pour celui de la section spéciale.

La nécessité de ce double personnel d'instituteurs indigènes et d'instituteurs français ressort du passage suivant du rapport de M. Jeanmaire :

« Les maîtres indigènes font preuve de plus d'aptitude depuis que le concours en élimine un plus grand nombre et que la durée de leur séjour au cours normal est augmentée. Quelques-uns se montrent égaux aux instituteurs français et obtiennent d'aussi bons résultats. Mais ce sont des exceptions ; la plupart ne remplissent consciencieusement leurs devoirs que lorsqu'ils sont surveillés de près. Aussi les plaçons-nous, à leurs débuts, comme adjoints dans des écoles dirigées par des instituteurs français. Ceux qui ont fait preuve de conscience et d'aptitude sont ensuite placés à la tête d'écoles préparatoires. Dans cette situation, ils sont encore surveillés et dirigés par les instituteurs français du voisinage, directeurs d'écoles principales ou élémentaires, qui, suivant les distances, moyennant une indemnité de surveillance uniforme de 100 francs par an, vont visiter ces écoles préparatoires une fois par mois, ou par deux mois, ou par trimestre. En un mot, les maîtres indigènes ont besoin, en général, d'être encadrés entre des instituteurs français pour s'acquitter convenablement de leurs fonctions. »

ÉCOLE ANNEXE. — Elle fournit aux trois sections de l'école normale les moyens de faire l'éducation professionnelle des élèves-maîtres ; elle comprend, en effet, une classe européenne où sont appliqués les programmes de la métropole et une classe indigène où les élèves du cours normal et de la section spéciale s'exercent dans le but qui vient d'être indiqué.

Les travaux envoyés par l'école annexe de la Bouzaréa ont été l'objet d'observations critiques qui se trouvent résumées dans ce passage d'un article de la *Revue pédagogique*⁽¹⁾ :

« Il serait curieux d'examiner successivement, pour les comparer ensuite, les travaux de ces deux classes voisines, abritées l'une et l'autre sous le même toit, et je ne sais si

⁽¹⁾ Cf. *Revue pédagogique* du 15 février 1901 ; *Exposition scolaire d'Algérie* (p. 151), par M. Causeret.

la comparaison ne serait pas préjudiciable à la classe européenne. En fait, il y a bien dans les cahiers de la classe européenne, à côté de devoirs intéressants et soignés, certains exercices peu profitables pour le développement de l'intelligence ou quelque peu négligés. Le cours indigène ne donne pas lieu à ces petites critiques : les cahiers de roulement et les cahiers journaliers qu'il expose sont tous propres, bien tenus, écrits avec soin, et les exercices qu'ils contiennent montrent que l'étude de la langue française n'a pas été un obstacle aux progrès à réaliser dans les diverses parties du programme.»

TRAVAUX MANUELS. — Tandis que les trois sections de l'école normale de la Bouzaréa avaient une exposition distincte pour l'enseignement littéraire et scientifique, elles avaient réuni leurs travaux pour l'enseignement manuel. Cela tient sans doute à l'unité de direction pour tous les exercices d'ateliers; c'est, en effet, le même professeur, M. Fleureau, qui dirige ces exercices dans les trois sections; dans une notice spéciale jointe à l'envoi, il expose l'économie de son enseignement. Aucune différence appréciable ne se remarque entre les travaux des élèves-maîtres destinés aux écoles européennes et ceux qu'on a vus au Champ de Mars; pour les «sectionnaires», les travaux sont plus difficiles, ce qui est logique, puisque les élèves-maîtres de la section spéciale sont d'anciens normaliens.

Le programme des travaux destinés au cours normal indigène a son caractère propre; il tient compte des dispositions des élèves et des ressources du milieu où ils sont appelés à vivre. Au point de vue du dessin, les connaissances de l'indigène sont nulles à son arrivée au cours normal, et le confortable de l'habitation paternelle n'a contribué en aucune façon à l'éducation esthétique de son œil; il faut donc commencer avec lui par les exercices élémentaires en choisissant ceux qui conduisent à une application immédiate, à la confection d'un objet utile.

«Les indigènes, dit M. Fleureau, aiment ce qui paraît compliqué; leurs dessins, leurs ornements sont composés d'une multitude de lignes se croisant en tous sens, mais la complication est plus apparente que réelle, et il est facile de ramener tous ces dessins à des formes géométriques simples, telles que le triangle équilatéral, l'hexagone, le cercle, les seules ou à peu près qu'ils saisissent bien. Tout dessin, tout modelage, tout découpage de bois ou de carton qui comporte des lignes non géométriques est pour eux d'une exécution fort difficile, sinon impossible.»

C'est en se plaçant à ce point de vue qu'on s'en est tenu aux exercices se ramenant aux formes simples ci-dessus indiquées, ainsi que le montraient certains travaux de tôle galvanisée comprenant le rectangle, le carré, le losange, l'hexagone et quelques polygones étoilés. Les modelages rappelaient les mêmes dessins : carré sur fond, carrés, triangles entrelacés, rosaces simples à quatre feuilles, etc. La volute que l'on voyait en face provenait des «sectionnaires»; elle eût été incompréhensible, dit le professeur, pour les indigènes.

Tenant compte des ressources locales, M. Fleureau fait exécuter une série intéressante d'exercices ne nécessitant que des matières premières faciles à trouver sans frais ;

le palmier a servi à confectionner des tresses pour nattes et couffins ; le roseau refendu, des stores, etc. En outre, on exécute toutes sortes de dessins géométriques, ainsi que le démontrait une série de planches murales. La ficelle est aussi très employée, et les filets qu'elle sert à confectionner n'ont pas seulement un intérêt utilitaire, ils sont l'objet d'une foule d'exercices de calcul mental et de problèmes simples de géométrie et de système métrique.

Pour le travail des métaux, on se borne à des exercices permettant de confectionner de petits objets utiles : grilles, supports, boîtes diverses ; la soudure du fer-blanc paraît en faveur.

Mentionnons spécialement le meuble de style mauresque dans lequel on avait agencé d'une manière fort ingénieuse, suivant un ordre rigoureusement pédagogique, l'ensemble des travaux manuels des trois sections. « Ce meuble, dit M. Bernard, directeur de l'école normale, est en bois de cèdre de Teniet-el-Haad et se divise en trois parties démontables :

« 1° Le corps du bas se distingue par des arcs outre-passés, au nombre de 8, dont les extrémités reposent sur des colonnettes à chapiteau sculpté ; les arcs laissent voir l'intérieur du corps et rappellent le pourtour d'une cour intérieure d'habitation mauresque ;

« 2° Le corps du milieu offre la plus grande surface. Les portes, de style mauresque, ressemblent à celles des placards ménagés dans les murs des logements arabes ; en les ouvrant, l'exposition proprement dite du travail manuel apparaissait dans son ensemble. La partie supérieure de ce corps porte une inscription en arabe dont voici la traduction littérale : « *Médersa (école) normale algérienne située à Bouzaréa* ».

« 3° Une corniche à galerie décorative termine le meuble ; elle est dominée par le croissant traversé d'une flèche et soutenu par les trois boules de la Kaâba.

« Le dessin de ce travail artistique est de M. Boucton, architecte à Alger. L'exécution de toutes les pièces (environ un millier) est due à M. Batut, maître ouvrier à l'école normale. »

Signalons enfin, pour terminer ces indications relatives aux particularités de cette exposition de travaux manuels scolaires, une collection de modèles en relief pour l'enseignement du dessin, conseillée par M. Jules Pillet : elle se compose de planchettes de 50 centimètres de côté, dont chaque face sert de fond à un motif décoratif en relief exécuté en bois et peint en blanc. La série rappelle celle qui était exposée près de la classe modèle du Ministère par un instituteur du Cher, en application des instructions de l'inspecteur d'Académie⁽¹⁾ et des dispositions de la circulaire ministérielle du 12 janvier 1898.

Société oranaise d'enseignement par l'aspect (médaille d'or). — Fondée en 1892, par M. Henry Gillot, professeur au lycée d'Oran, cette société a entrepris, en Algérie,

⁽¹⁾ Cf. *Revue pédagogique ou Rapport de l'Inspection académique pour l'Exposition de 1900*, page 238.